

2021



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2021

Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, statut de certification

Résultats pour la formation professionnelle
initiale duale (AFP et CFC), édition 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: lernstat@bfs.admin.ch

Rédaction: Réjane Deppierraz, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: français

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2021
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 1642-2100

Table des matières

1	Introduction	4
2	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage rapporté aux contrats et aux personnes	5
3	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la durée de formation standard	7
4	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le sexe	8
5	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la nationalité et le lieu de naissance	9
6	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le domaine de formation ¹	10
7	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la grande région	12
8	Moment de la première résiliation du contrat d'apprentissage	13
9	Taux de réentrée en formation	14
10	Taux de réentrée en formation selon la durée de formation standard	15
11	Taux de réentrée en formation selon le sexe	16
12	Taux de réentrée en formation selon la nationalité et le lieu de naissance	17
13	Taux de réentrée en formation selon le domaine de formation ¹	18
14	Taux de réentrée en formation selon la grande région	20
15	Moment de la réentrée en formation	21
16	Poursuite de la formation	22
17	Statut de certification en fin de période d'observation	24
18	Sources	25

1 Introduction

La présente publication détaille les résultats obtenus pour la formation professionnelle initiale duale en termes de taux de résiliation du contrat d'apprentissage (RCA), de taux de réentrée dans la formation professionnelle après une RCA ainsi que de statut de certification en fin de période d'observation.

L'analyse se base sur une approche longitudinale et suit le parcours éducatif d'une cohorte d'entrée pendant une durée définie. Par cohorte d'entrée, on entend ici l'ensemble des apprentis débutant pour la première fois une formation professionnelle initiale duale au cours de l'été d'une année donnée¹.

La cohorte d'entrée étudiée de même que la durée de la période d'observation diffèrent selon l'indicateur calculé. Ainsi, pour le taux de RCA et le taux de réentrée en formation, l'analyse porte sur la cohorte 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020, soit sur quatre ans et demi, alors que pour le statut de certification, la cohorte 2015 suivie jusqu'au 31.12.2020, soit sur cinq ans et demi, est prise en considération. Le choix d'une période plus longue pour le calcul des taux en rapport avec le statut de certification permet de tenir compte de manière adéquate d'éventuels redoublements ou autres prolongations de formation qui ont une influence notable sur les résultats, principalement pour les personnes ayant choisi d'effectuer une formation en quatre ans menant à un certificat fédéral de capacité. Pour le calcul du taux de RCA et du taux de réentrée en formation, une période d'observation de quatre ans et demi est suffisante, les chiffres obtenus n'évoluant que peu lorsque des années supplémentaires sont ajoutées à l'analyse. C'est pourquoi la cohorte disponible la plus récente, c'est-à-dire celle de 2016, peut être utilisée.

À noter encore que la population étudiée ne comporte que les personnes faisant partie de la population résidente permanente lors de leur entrée en formation et étant restées en Suisse pendant l'entier de la période d'observation.

Cette publication est complétée par une série de tableaux détaillés que l'on peut consulter sous :

www.education-stat.admin.ch → Transitions et parcours dans le domaine de la formation → Dans le degré secondaire II → Résiliation du contrat d'apprentissage → Informations supplémentaires → Tableaux

¹ entre le 30.06. et le 31.10.

2 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage rapporté aux contrats et aux personnes

Définition

Avant d'entamer une formation professionnelle initiale duale, l'apprenti conclut un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice valable pour la durée de sa formation. Par résiliation du contrat d'apprentissage (RCA), on entend la rupture anticipée – c'est-à-dire intervenant avant le terme de la période de formation convenue – du contrat de formation duale. La RCA pouvant être suivie d'une reprise de formation, elle ne suppose pas automatiquement un arrêt définitif de la formation professionnelle initiale. Dans le cadre de cette analyse, les cas de RCA touchant la cohorte des apprentis ayant entamé une formation professionnelle initiale duale en été 2016 ont été observés jusqu'au 31.12.2020.

Pour le calcul du taux de RCA, il faut distinguer entre l'optique liée aux contrats, où l'on considère la proportion de contrats résiliés, et l'optique liée aux personnes, où l'on considère le nombre de personnes touchées par une résiliation. Certains apprentis ayant vécu plusieurs ruptures de contrat, le nombre de personnes touchées par la problématique est inférieur au nombre de contrats résiliés. On a donc calculé un **taux de RCA rapporté aux contrats** et un **taux de RCA rapporté aux personnes**. Cette méthode permet de tenir compte des apprentis ayant conclu et résilié plusieurs contrats de même que de montrer combien de fois les personnes concernées ont été touchées par une RCA.

Les taux de RCA indiqués dès la page 6 se rapportent aux personnes.

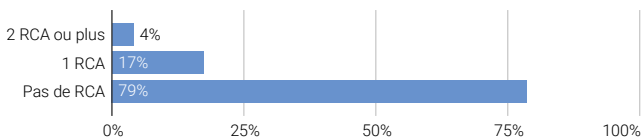
Parmi les quelques 53 600 apprentis ayant commencé une formation professionnelle initiale duale en été 2016, près de 14 000 résiliations anticipées du contrat d'apprentissage ont été recensées. Rapporté au nombre total de contrats, le taux de résiliation est de 26%. Le nombre de jeunes concernés étant un peu plus faible (près de 11 400 personnes), le taux de résiliation rapporté aux personnes se monte à 21%.

Entre l'été 2016 et la fin 2020, alors que près de quatre cinquièmes des apprentis ont terminé leur formation sans résiliation de contrat, 17% d'entre eux ont été confrontés à une RCA et 4% à plusieurs.

Résiliations du contrat d'apprentissage par personne

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G1



RCA: résiliation du contrat d'apprentissage

Source: OFS – LABB

© OFS 2021

3 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la durée de formation standard

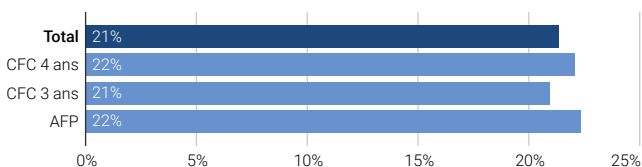
Sur les près de 53 600 apprentis que compte la cohorte ayant entamé une formation professionnelle initiale duale en été 2016, 9% a entrepris une formation menant à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), 66% une formation menant à un certificat fédéral de capacité (CFC) en trois ans et 25% une formation menant à un CFC en quatre ans.

Le taux de résiliation du contrat d'apprentissage dépend très peu de la durée de formation standard. Il se situe en effet dans une fourchette d'environ un point de pourcentage entre les CFC en trois ans (21% de RCA) et les AFP ou les CFC en quatre ans (22%). Il en va de même pour le nombre de RCA subies en cours de formation par les apprentis: entre 17 et 18% d'entre eux en ont vécu une au cours de la période d'observation contre 4% à 5% qui en ont vécu plusieurs.

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon la durée de formation standard

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G2



¹ taux rapporté aux personnes

Source: OFS – LABB

© OFS 2021

4 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le sexe

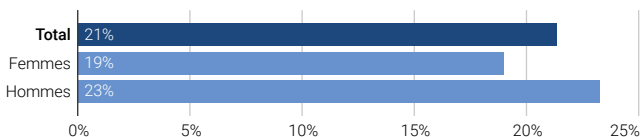
La cohorte observée compte un peu plus d'hommes que de femmes (55% resp. 45%) ayant commencé une formation professionnelle initiale duale en 2016. Ce constat est cependant à nuancer en fonction de la durée de la formation standard. Ainsi, si les filières AFP enregistrent 55% d'hommes, les filières CFC en trois ans comprennent majoritairement des femmes (56%) et les formations CFC se déroulant sur quatre ans majoritairement des hommes (85%).

Les résiliations du contrat d'apprentissage ont été plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes au cours de la période d'observation. Ainsi, 23% des apprentis de sexe masculin ont vécu au moins une RCA contre 19% des apprentis de sexe féminin.

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon le sexe

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G3



¹ taux rapporté aux personnes

Source: OFS – LABB

© OFS 2021

5 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la nationalité et le lieu de naissance

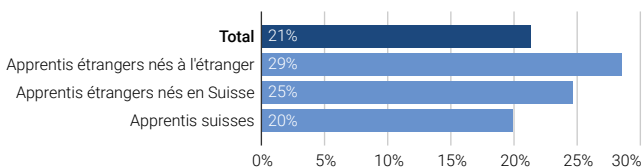
La cohorte des apprentis ayant entamé en 2016 une formation professionnelle initiale en entreprise comprend avant tout des jeunes de nationalité suisse (79%). Viennent ensuite les apprentis d'origine étrangère nés à l'étranger (11%) puis les apprentis d'origine étrangère nés en Suisse (10%). La répartition de ces sous-populations diffère cependant nettement en fonction de la durée standard de la formation. Ainsi, si les jeunes de nationalité suisse représentent 53% des apprentis dans les filières conduisant à l'AFP, ils sont bien plus présents dans les filières conduisant au CFC en trois ans (80%) ou au CFC en quatre ans (88%).

Le taux de résiliation du contrat d'apprentissage varie notablement en fonction de la nationalité et du lieu de naissance des jeunes. Il augmente ainsi de près de sept points de pourcentage entre les apprentis d'origine suisse (20%) et ceux d'origine étrangère (27%). À l'intérieur de cette dernière population, les jeunes d'origine étrangère nés à l'étranger enregistrent le plus fort taux de RCA (29%) alors que ce même taux se monte à 25% pour les jeunes d'origine étrangère nés en Suisse.

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon la nationalité et le lieu de naissance

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G4



¹ taux rapporté aux personnes

Source: OFS – LABB

© OFS 2021

6 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le domaine de formation¹

Les trois domaines de formation les plus suivis par les apprentis de la cohorte 2016 à leur entrée dans la formation professionnelle initiale duale sont : *Commerce et administration* (17%), *Vente en gros et au détail* (13%) ainsi que *Construction et génie civil* (8%).

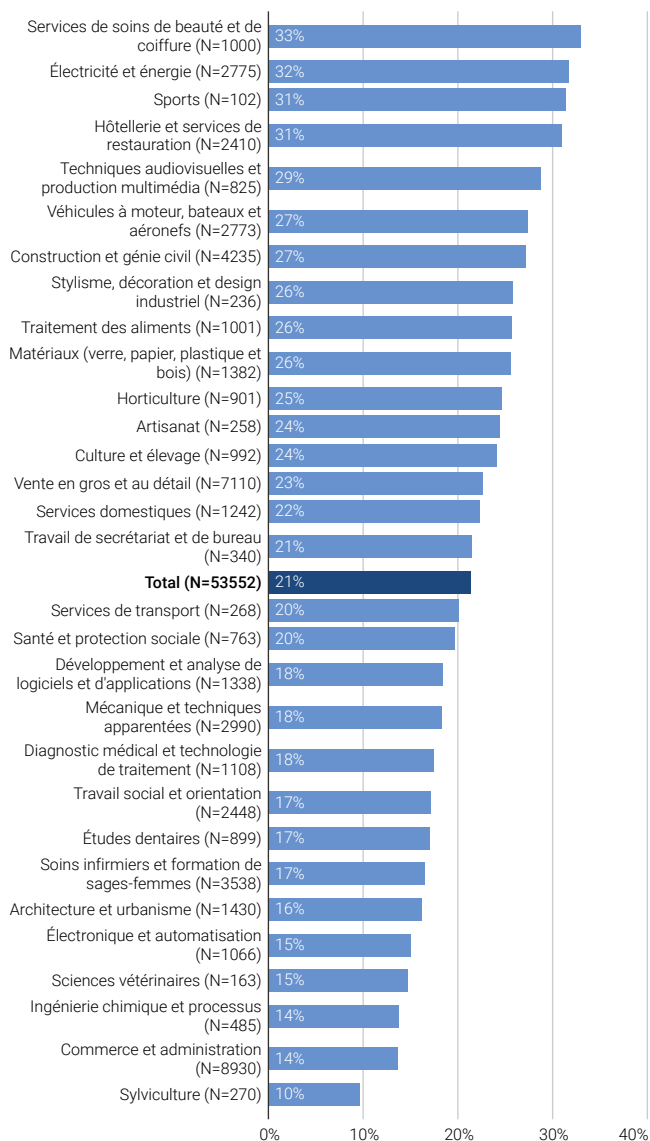
En termes de taux de résiliation du contrat d'apprentissage, les différences entre les domaines de formation sont considérables. Alors que ce taux se situe en moyenne à 21%, les domaines *Services de soins de beauté et de coiffure*, *Électricité et énergie*, *Sports*, *Hôtellerie et services de restauration* dépassent les 30% de RCA. À l'autre bout du spectre, les domaines *Sylviculture*, *Commerce et administration*, *Ingénierie chimique et processus*, *Sciences vétérinaires* présentent des taux de RCA inférieurs à 15%.

¹ niveau 3 de la classification internationale type de l'éducation (CITE) 2013

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon le domaine de formation

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G5



¹ taux rapporté aux personnes

N nombre de personnes dans le domaine de formation. Seuls sont considérés les domaines avec au moins 100 contrats de formation.

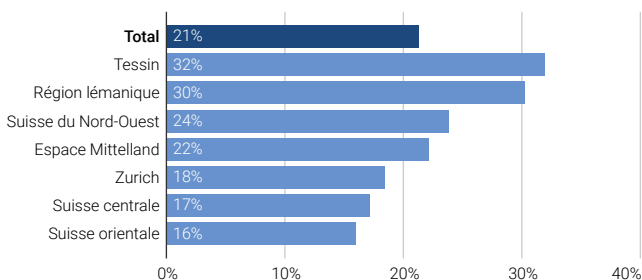
7 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la grande région

Les différences entre les grandes régions sont importantes: le taux de résiliation du contrat d'apprentissage le plus bas observé pour la cohorte des apprentis ayant entamé leur formation professionnelle initiale duale en 2016 se trouve en Suisse orientale et se monte à 16%, soit cinq points au-dessous de la moyenne nationale de 21%. Ce taux est deux fois plus élevé au Tessin (32%).

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon la grande région

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G6



¹ taux rapporté aux personnes

Source: OFS – LABB

© OFS 2021

À noter que les écarts entre les taux de RCA par grande région doivent être interprétés avec précaution. En effet, les différences de structure des systèmes éducatifs entre les régions linguistiques du pays impliquent que les populations entreprenant une formation professionnelle initiale sont difficilement comparables. En Romandie et au Tessin, l'accent est ainsi plus souvent mis sur la formation générale (45% des effectifs d'élèves du secondaire II) alors qu'en Suisse alémanique il porte avant tout sur la formation professionnelle initiale (75%). D'autre part, la présente analyse a trait à la formation professionnelle initiale duale qui est bien plus répandue en Suisse alémanique (95% des effectifs d'élèves) qu'en Romandie ou au Tessin (75% des effectifs en formation duale, 25% en école professionnelle à plein temps).

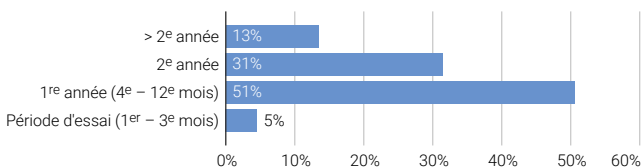
8 Moment de la première résiliation du contrat d'apprentissage

55% des résiliations du contrat d'apprentissage touchant les jeunes ayant commencé leur formation professionnelle initiale en 2016 ont eu lieu au cours de la première année de formation, dont 5% pendant la période d'essai (du 1^{er} au 3^e mois). Près d'un tiers des RCA se sont produites au cours de la deuxième année de formation et 13% après celle-ci. La probabilité de RCA diminue ainsi régulièrement avec le temps.

Moment de la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G7



Source: OFS – LABB

© OFS 2021

9 Taux de réentrée en formation

Définition

Le taux de résiliation du contrat d'apprentissage ne donne pas de renseignements sur la suite du parcours de formation des personnes concernées. Il faut donc y ajouter le calcul du **taux de réentrée** en formation, c'est-à-dire la part des apprentis qui, après une RCA, recommencent une formation certifiante. Dans le cadre de cette analyse, les cas de réentrées pour les jeunes ayant entamé une formation professionnelle initiale duale en été 2016 ont été observés jusqu'au 31.12.2020.

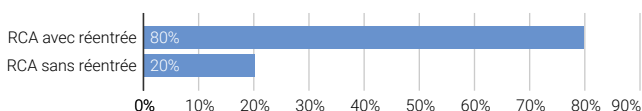
À noter que la présente étude ne considère que les réentrées au sein du système de la formation professionnelle initiale.

Sur les quelques 11 400 jeunes entrés en formation pendant l'été 2016 et ayant fait l'expérience d'une ou de plusieurs résiliations de contrat d'apprentissage durant leur parcours éducatif, la très grande majorité (80%, soit près de 9100 personnes) a recommencé une formation professionnelle initiale à fin 2020. Le reste n'est pas (encore) revenu dans le système de la formation professionnelle initiale à cette date, est passé dans une autre formation du secondaire II ou a quitté le système éducatif sans qualification certifiée.

Taux de réentrée après la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G8



RCA: résiliation du contrat d'apprentissage

Source: OFS – LABB

© OFS 2021

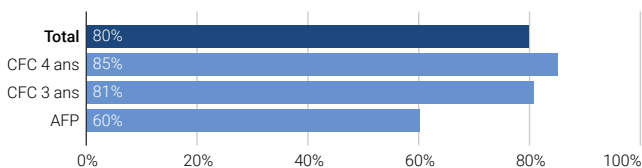
10 Taux de réentrée en formation selon la durée de formation standard

Le taux de réentrée en formation après résiliation du contrat d'apprentissage diffère notablement en fonction de la durée de la formation choisie à l'entrée dans le système de la formation professionnelle initiale duale par les jeunes ayant entamé leur cursus en 2016. Alors que 60% des apprentis ayant débuté une filière menant à une AFP reviennent dans le système de formation après une résiliation de contrat, ce taux passe à 81% pour les apprentis ayant commencé une filière menant au CFC en trois ans. Les jeunes inscrits dans une filière CFC en quatre ans reprennent une formation encore plus souvent que les autres (85%).

Taux de réentrée selon la durée de formation standard

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G9



Source: OFS – LABB

© OFS 2021

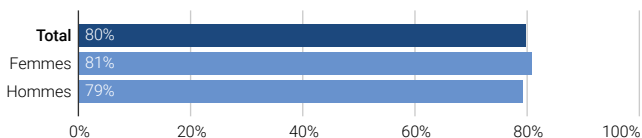
11 Taux de réentrée en formation selon le sexe

Le taux de réentrée dans une formation professionnelle initiale après résiliation d'un contrat d'apprentissage diffère selon le sexe. Pour les jeunes femmes ayant débuté leur formation en 2016, il est de deux points de pourcentage supérieur à celui des jeunes hommes de la même cohorte (81% resp. 79%).

Taux de réentrée selon le sexe

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G10



Source: OFS – LABB

© OFS 2021

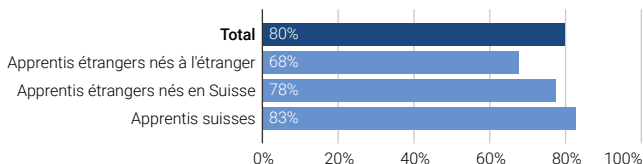
12 Taux de réentrée en formation selon la nationalité et le lieu de naissance

Le taux de réentrée en formation varie notablement en fonction de la nationalité et du lieu de naissance des jeunes ayant entamé leur formation en été 2016. Les apprentis étrangers nés à l'étranger recommencent ainsi nettement moins souvent une formation professionnelle initiale après une résiliation de contrat d'apprentissage que les apprentis suisses (taux de réentrée de 68% pour les premiers, de 83% pour les seconds). Il en va de même pour les apprentis étrangers nés en Suisse dont le taux de réentrée se situe à 78%. Ces constats valent tant pour les formations de type AFP que pour celles de type CFC.

Taux de réentrée selon la nationalité et le lieu de naissance

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G11



Source: OFS – LABB

© OFS 2021

13 Taux de réentrée en formation selon le domaine de formation¹

La probabilité de réentrée en formation après une résiliation de contrat d'apprentissage n'est de loin pas la même selon le domaine de formation choisi à l'entrée dans la formation professionnelle initiale duale par les jeunes ayant débuté leur cursus en 2016. L'écart se monte ainsi à près de 20 points de pourcentage entre le domaine dans lequel le taux de réentrée est le plus bas (*Santé et protection sociale*, 67% de réentrée) et celui dans lequel il est le plus haut (*Culture et élevage*, 89% de réentrées).

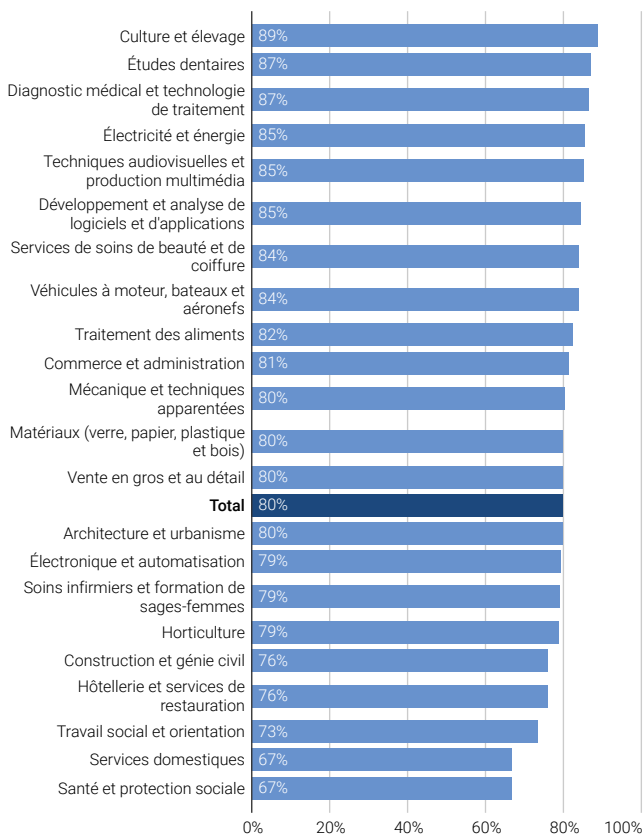
Les raisons de ces différences pourraient résider notamment dans l'offre de places d'apprentissage, qui varie selon les domaines, dans les pratiques de sélection, elles aussi variables selon les domaines, ainsi que dans les éventuelles mesures de soutien et d'accompagnement accordées aux apprentis après une résiliation de contrat.

¹ niveau trois de la classification internationale type de l'éducation (CITE) 2013

Taux de réentrée selon le domaine de formation

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G12



Seuls sont considérés les domaines de formation avec au moins 100 contrats de formation.

Source: OFS – LABB

© OFS 2021

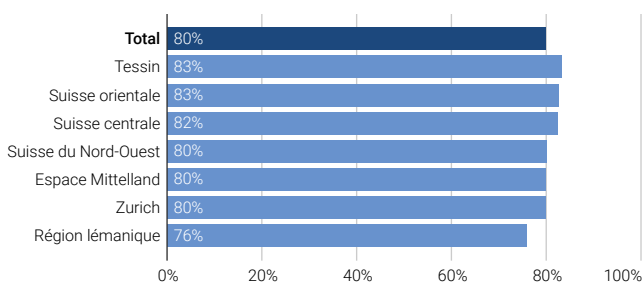
14 Taux de réentrée en formation selon la grande région

Le taux de réentrée en formation diffère d'une grande région à l'autre: l'écart le plus marqué s'observe entre la Région lémanique et le Tessin. Dans le premier cas, 76% des jeunes issus de la cohorte 2016 ont, pendant la période étudiée, recommencé une formation professionnelle après une résiliation de contrat d'apprentissage alors que, dans le deuxième, le taux de réentrée se monte à 83%.

Taux de réentrée selon la grande région

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G13



Source: OFS – LABB

© OFS 2021

À noter encore que les écarts entre les taux de réentrée par grande région doivent être interprétés avec précaution, les différences de structure des systèmes éducatifs entre les régions linguistiques du pays impliquant que les populations entreprenant une formation professionnelle initiale sont difficilement comparables (voir chapitre «Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la grande région», p. 12). Les caractéristiques régionales du marché des places d'apprentissage de même que les mesures cantonales de soutien peuvent en outre aussi exercer une influence sur le taux de réentrée.

15 Moment de la réentrée en formation

41% des jeunes ayant entamé une formation professionnelle initiale duale durant l'été 2016 et ayant vécu une résiliation de contrat d'apprentissage au cours de la période étudiée ont recommencé une formation professionnelle initiale dans le mois suivant. À partir du deuxième mois déjà, le nombre de personnes qui entreprennent une nouvelle formation diminue nettement. La part des jeunes qui reprennent une formation n'augmente plus, dès lors, que de zéro à cinq points de pourcentage par mois. Le taux de réentrée passe ainsi à 64% au terme de la première année suivant la résiliation de contrat, à 76% au terme de la deuxième année et à 80% en fin de période d'observation.

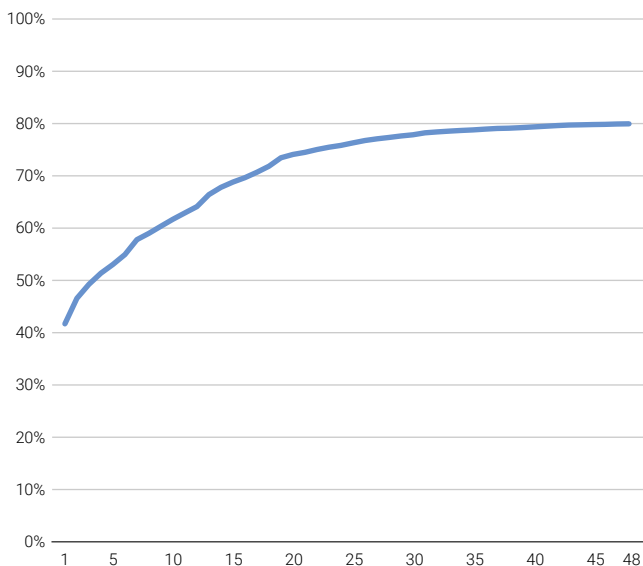
C'est ainsi immédiatement après la résiliation du contrat d'apprentissage que les chances de réentrée sont les plus grandes. Plus le temps passe, plus la probabilité de réintégrer une formation certifiante diminue.

Durée de l'interruption entre la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage et la réentrée

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G14

% cumulés



Nombre de mois entre la 1^{re} résiliation et la réentrée

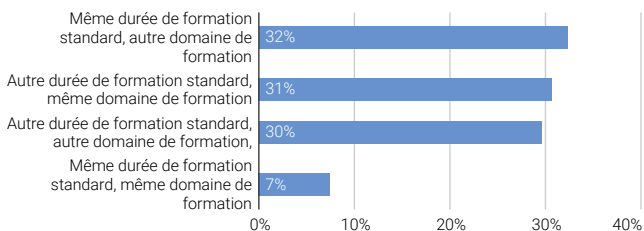
16 Poursuite de la formation

54% des personnes de la cohorte 2016 ayant recommencé une formation après résiliation de leur contrat d'apprentissage se sont réorientées professionnellement au cours de la période d'observation, ce qui signifie qu'elles ont repris leur formation dans une autre profession que celle choisie initialement. Dans la plupart des cas (60%), le changement de profession s'est assorti d'un passage vers une formation d'une autre durée standard¹, accompagné ou non d'un changement de domaine de formation. Dans 32% des cas, le changement de profession n'a pas donné lieu à un passage vers une formation d'une autre durée standard mais a eu pour résultat un changement de domaine de formation. Les apprentis restant dans une formation de même durée standard et dans le même domaine de formation tout en changeant de profession sont rares (7% des cas).

Poursuite de la formation après la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage avec réorientation professionnelle

Cohorte d'entrée 2016 suivie jusqu'au 31.12.2020

G15



Source: OFS – LABB

© OFS 2021

Quant au 46% de personnes n'ayant pas connu de réorientation professionnelle puisqu'elles ont poursuivi leur formation dans la même profession qu'initialement, la majorité d'entre elles ont repris leur activité dans une autre entreprise.

¹ Il peut s'agir soit du passage d'une formation AFP vers une formation CFC (ou inversement) ou encore du passage d'une formation CFC en trois ans vers une formation CFC en quatre ans (ou inversement).

Pour la cohorte 2016, les taux de réentrée selon la durée standard de la formation sont les suivants: 54% des personnes ayant interrompu une formation de type AFP ont repris une formation de même durée standard, 41% se sont réorientées vers un CFC en trois ans et 5% vers un CFC en quatre ans. 75% des personnes ayant interrompu une formation de type CFC en trois ans ont repris une formation de même durée standard, 21% ont recommencé une formation AFP et 4% une formation CFC en quatre ans. 51% des personnes ayant interrompu une formation de type CFC en quatre ans ont repris une formation de même durée standard, 42% sont passées dans une formation CFC en trois ans et 7% dans une formation AFP.

17 Statut de certification en fin de période d'observation

Définition

Le **statut de certification** indique à quelle étape de leur parcours de formation se trouvent les apprentis à la fin d'une période d'observation définie. Le parcours de formation peut, au cours de cette période ou par la suite, aboutir à une réussite de la certification (obtention d'un titre de formation professionnelle) ou à un échec (sortie du système de formation sans qualification certifiée).

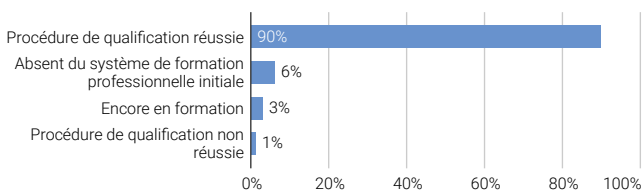
Dans le cadre de ce chapitre, les parcours des apprentis ayant entamé leur formation professionnelle initiale duale durant l'été 2015 ont été suivis jusqu'au 31.12.2020. À noter que l'analyse ne considère que le statut obtenu en fin de période d'observation au sein du système de la formation professionnelle initiale.

En été 2015, près de 54 400 personnes ont commencé une formation professionnelle initiale en entreprise. 90% d'entre elles ont, fin 2020, achevé leur formation avec succès, la plupart (77%) par la voie ordinaire et sans résiliation du contrat d'apprentissage.

Statut de certification en fin de période d'observation

Cohorte d'entrée 2015 suivie jusqu'au 31.12.2020

G16



Source: OFS – LABB

© OFS 2021

Cinq ans et demi après le début de leur formation, 3% des apprentis se trouvent encore en formation et 1% a échoué à la procédure de qualification. Quant au 6% de personnes restantes, elles n'ont, après résiliation du contrat d'apprentissage, pas repris de formation à la fin de la période d'observation et ont ainsi quitté, au moins provisoirement, le système de la formation professionnelle initiale.

18 Sources

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

Depuis 2012, le numéro AVS à 13 chiffres (NAVS13) permettant l'identification unique des personnes figure dans l'ensemble des relevés du domaine de la formation. Le programme OFS «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB) a été initié dans le but de tirer parti des nouvelles potentialités offertes par cet identificateur.

Les analyses longitudinales résultent du couplage, de l'harmonisation et d'un traitement longitudinal de données issues des statistiques de la formation (pour cette étude: statistique de la formation professionnelle initiale SBG-SFPI) et d'autres sources de données.

Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

La statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) renseigne sur toutes les personnes suivant une formation menant au certificat fédéral de capacité (CFC) ou à l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Sont relevées toutes les personnes suivant une formation professionnelle initiale, principalement celles liées par un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice (resp. avec une école des métiers ou une école de commerce pour les formations à plein temps), et inscrites dans une école professionnelle. Sont également relevées toutes les personnes effectuant, sans contrat d'apprentissage, une procédure de qualification ou de validation.

Renseignements

lernstat@bfs.admin.ch

Autres informations concernant les domaines de la formation:
www.education-stat.admin.ch.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

1642-2100

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch